



NOTICE D'INFORMATION DONNEES PERSONNELLES

« ASSISES DE LA SANTE DU 13 ET 14 SEPTEMBRE 2023 »

PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

L'organisation de l'évènement « Assises de la Santé » les 13 et 14 septembre 2023 à l'Hôtel de Région du Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes nécessite un traitement de données personnelles sous la responsabilité de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et l'agence Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises ci-après « La Région et l'Agence Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises ».

1 OBJET DU TRAITEMENT DES DONNEES

1.1 FINALITES

Le traitement des données a pour objet principal l'organisation et la mise en œuvre de l'évènement. Il permet à la Région et à l'Agence :

- De suivre les inscriptions et annulations des participants à l'évènement (*)
- D'envoyer des informations sur l'évènement aux participants (confirmation d'inscription ou d'annulation, rappels de l'évènement, remerciements, supports de présentation, comptes-rendus, restitution d'atelier, etc. (*))
- De répondre aux demandes d'information des invités ou des participants (*)
- De réaliser des statistiques (*)

1.2 BASE LEGALE

(*) Article n° 6.1. (e) du Règlement Général sur la Protection des Données - RGPD (du 27 avril 2016, n° 2016/679).

Ce traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public dont est investis le responsable de traitement.

2 DONNEES TRAITÉES

2.1 CATEGORIES DE DONNEES TRAITÉES

Les données traitées peuvent être relatives aux catégories suivantes :

- Données d'identification
- Documents officiels (pour accéder à l'évènement)
- L'identification des inscrits selon leur profil : entreprises, professionnels de la santé, élus locaux, organismes de formation, autres institutions publiques, associations

2.2 SOURCE DES DONNEES

Les informations sont fournies par les personnes concernées ou leurs représentants.

2.3 CARACTERE OBLIGATOIRE DU RECUEIL DES DONNEES

Ce traitement prévoit, sauf mention contraire, le recueil obligatoire des données qui sont nécessaires au traitement de la demande d'inscription à l'évènement.

2.4 PRISE DE DECISION AUTOMATISEE

Le traitement ne prévoit pas de [prise de décision automatisée](#).

3 PERSONNES CONCERNEES

Le traitement de données concerne :

- Les participants inscrits à l'évènement
- Les partenaires
- Les agents de la Région et de l'Agence
- Les personnels des sous-traitants autorisés de la Région et l'Agence Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises''

4 DESTINATAIRES DES DONNEES

4.1 CATEGORIES DE DESTINATAIRES DES DONNEES

En fonction de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données :

- Les services autorisés de la Région
- L'Agence économique de la Région : Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises
- Les sous-traitants autorisés par la Région et Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises

- Les participants inscrits à l'évènement

4.2 TRANSFERTS DES DONNEES HORS UE

Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé.

5 DUREE DE CONSERVATION DES DONNEES

Les données relatives à l'inscription ou à la participation à l'évènement ne seront pas conservées au-delà de 6 mois à compter de la date de l'évènement.

Les données relatives aux demandes d'information des invités ou des participants ne sont pas conservées au-delà de 6 mois à compter du dernier contact.

À l'issue de cette conservation (liée au traitement), les données sont archivées, supprimées ou anonymisées (à des fins statistiques) dans la limite et les conditions prévues en matière de respect des obligations légales, en particulier celles issues du Code du Patrimoine.

6 SECURITE

Les mesures de sécurité mises en œuvre conformément à nos obligations portent notamment sur :

- Le transport, la communication et le stockage des données sécurisés,
- L'habilitation et l'exploitation des données,
- La pseudonymisation et le chiffrement des données à caractère personnel
- Les moyens permettant de garantir la confidentialité, l'intégrité, la disponibilité et la résilience constantes des systèmes et services de traitement.

7 VOS DROITS SUR LES DONNEES VOUS CONCERNANT

Vous pouvez accéder et obtenir copie des données vous concernant, vous opposer au traitement de ces données, les faire rectifier et, sous certaines conditions, les faire effacer. Vous disposez également d'un droit à la limitation du traitement de vos données.

Les coordonnées ci-dessous (7.1 et 7.2) sont réservées aux questions relatives à la protection des données. Pour toute information concernant l'évènement, veuillez contacter la direction opérationnelle aux coordonnées suivantes : economie@auvergnerhonealpes.fr

7.1 EXERCER SES DROITS

Afin d'exercer vos droits concernant vos données personnelles vous pouvez contacter l'interlocuteur indiqué ci-dessous :

Par courrier : Région Auvergne-Rhône-Alpes
Direction de la Santé et du Handicap
A l'attention du référent Données personnelles
59 boulevard Léon Jouhaux CS90706 - 63050 Clermont-Ferrand Cedex 2

Par courriel : sante@auvergnerhonealpes.fr

Par courrier : Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises
Immeuble Empreinte, 30 quai Perrache
69002 Lyon

Par courriel : dpo@auvergnerhonealpes-entreprises.fr

7.2 COORDONNEES DU DELEGUE A LA PROTECTION DES DONNEES (DPO)

Pour toute information complémentaire sur les traitements de données personnelles gérés par la Région et l'Agence Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises, vous pouvez contacter son délégué à la protection des données. Il pourra vous être demandé de joindre tout document permettant de prouver votre identité.

Par courrier : Région Auvergne-Rhône-Alpes
A l'attention du Délégué à la Protection des Données (DPO)
1 esplanade François Mitterrand - CS20033 - 69269 Lyon Cedex 2

Par courriel : dpo@auvergnerhonealpes.fr

Par courrier : Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises
Immeuble Empreinte, 30 quai Perrache
69002 Lyon

Par courriel : dpo@auvergnerhonealpes-entreprises.fr

7.3 RECLAMATION (PLAINT) AUPRES DE LA CNIL

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits sur vos données ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation (plainte) en ligne à la CNIL ou par voie postale.